3 1761 09939194 8

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ

DE SA FAMILLE ET DE SES AMIS

ALBUM

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9, à Paris

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ

DE SA FAMILLE ET DE SES AMIS

RECUEILLIES ET ANNOTÉES

PAR M. MONMERQUÉ

MEMBRE DE L'INSTITUT

ALBUM

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1868

H 19HT
14/7/98

PORTRAITS

I

Portrait de Mme la marquise de Sévigné,

née de Rabutin-Chantal.

Ce portrait a été dessiné par M. Auguste Sandoz, d'après un pastel original de Nanteuil, appartenant à M. le comte de l'Aubespin, et il a été gravé par M. Ferdinand Delannoye.

A Sandoz del. d'après Nanteuil. Gravé par Ferd Delannoy.

II

Portrait de Mme la comtesse de Grignan,

née de Sévigné.

Ce portrait a été dessiné par M. Auguste Sandoz, et gravé par M. Auguste Lévy. Le dessin de M. Sandoz est la copie d'un portrait du temps, non signé, faisant partie de la collection conservée au château des Rochers, lequel appartient aujourd'hui à M. le comte des Nétumières.

A Sandoz del.

Gve Levy sc.

III

Portrait de Charles, marquis de Sévigné.

Ce portrait a été dessiné par M. Auguste Sandoz, d'après le portrait de Sébastien Bourdon, faisant partie de la collection conservée au château des Rochers, et gravé par M. Auguste Lévy.

Une erreur a été commise dans la position des armoiries qui figurent au bas de ce portrait et de celui de la marquise Charles de Sévigné. L'écusson de Sévigné devrait être placé à gauche et celui de Brehant à droite, contrairement à ce qui a été fait.

A. Sandoz. del.

Gravé par Gustave Lévy.

IV

Portrait de la marquise (Charles) de Sévigné,

née de Brehant de Mauron.

Voyez, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1849, un article de M. Feuillet de Conches intitulé : *Les apocryphes de la peinture;* voyez aussi la 2e partie des *Mémoires* de Walckenaer *sur Mme de Sévigné*, 2e édition, 1852, p. 514.)

Ce portrait a été dessiné par M. Auguste Sandoz, d'après l'émail original de Petitot, conservé au musée du Louvre, et il a été gravé par M. Weber.

Remplacez au bas du portrait la date de naissance 1668 par 1659. La première est donnée par le *Mercure de France* et par le livre intitulé : *Généalogie de la maison de Brehant;* mais la seconde est tirée de l'acte de baptême conservé dans les registres de la paroisse de Saint-Aubin à Rennes.

A Sandoz del d'apres Peutot Grave par Weber.

VUES D'HABITATIONS

I

Vue de l'hôtel Carnavalet

à Paris

Cette vue a été dessinée par M. A. Deroy, d'après une gravure du temps.

VUE DE L'HCTEL CARNAVALET, AU XVIIe SIÈCLE.

Dessin de A. Deroy, d'après une gravure du temps.

II

Vue du château des Rochers

près de Vitré (Ille-et-Vilaine)

Cette vue a été dessinée d'après nature par M. Auguste Sandoz, qui a légèrement modifié le dessin de la porte principale, de manière à en reproduire l'état ancien.

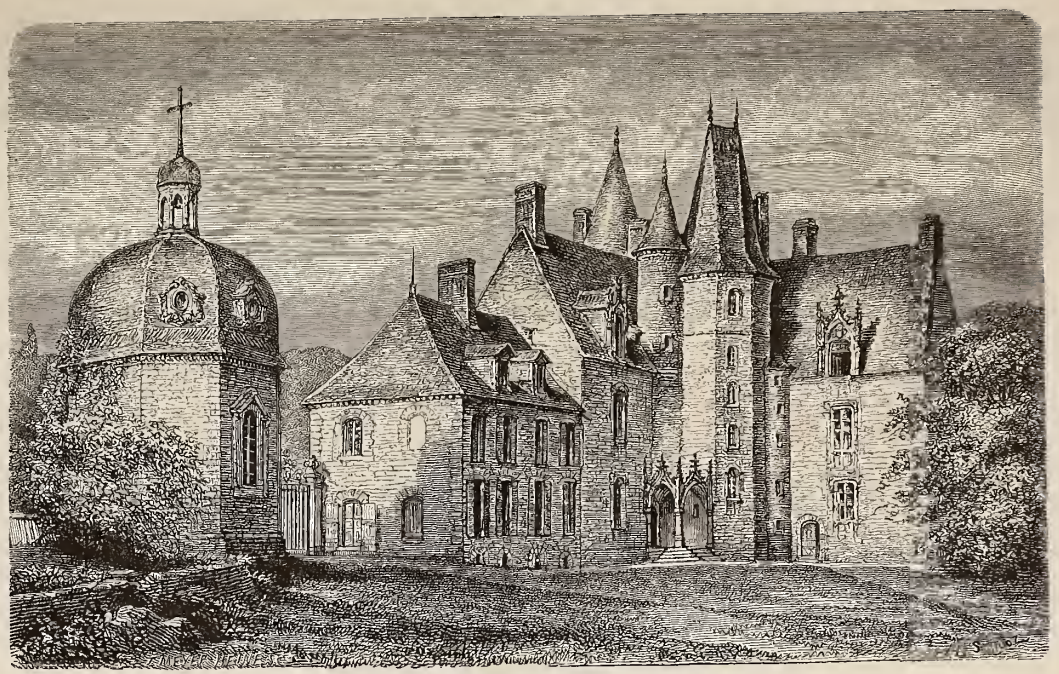

VUE DU CHATEAU DES ROCHERS.

Dessin de A. Sandoz, d'après nature.

III

Vue du château de Grignan

Cette vue, qui reproduit l'état ancien du château, a été dessinée par M. Hubert Clerget, d'après une aquarelle du temps qui existe à la Bibliothèque impériale, et qui porte cette légende : *Veüe de Grignan, du costé des chastaigniers, sur le chemin de Vauréas.*

VUE DU CHATEAU DE GRIGNAN (ETAT ANCIEN).

Dessin de M. Hubert Clerget, d'après une aquarelle du temps.

IV

Vue du château de Grignan

dans l'arrondissement de Montélimar (Drôme)

Cette vue, qui reproduit l'état actuel du château, a été dessinée par M. E. Thérond, d'après une photographie.

VUE DU CHATEAU DE GRIGNAN.

Dessin de E. Thérond, d'après une photographie.

V

Vue intérieure de l'église collégiale de Saint-Sauveur

à Grignan

Cette vue, qui reproduit la nef et le chœur de l'église où Mme de Sévigné a été enterrée, à la gauche du grand autel, a été dessinée par M. Hubert Clerget, d'après un dessin publié dans l'*Ancienne France*, du baron Taylor.

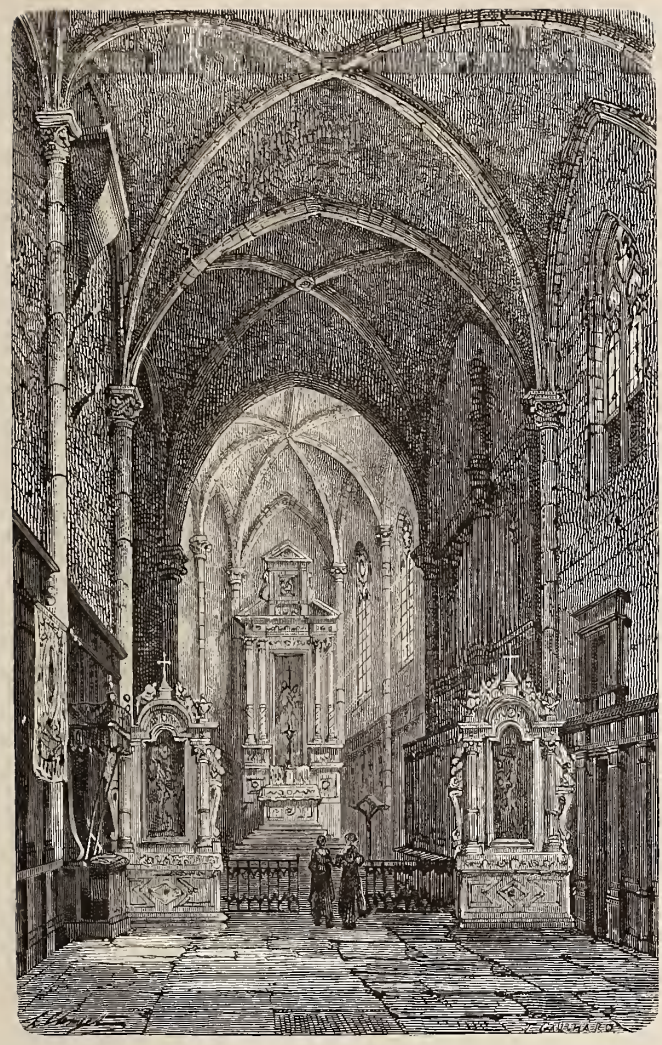

VUE INTÉRIEURE DE L'ÉGLISE COLLÉGIALE DE SAINT-SAUVEUR, A GRIGNAN.

Dessin de M. Hubert Clerget, d'après une lithographie publiée dans l'*Ancienne France*, du baron Taylor.

VI

Vue du Buron

près de Nantes

Cette vue de l'état actuel a été dessinée d'après nature par M. Victor Petit.

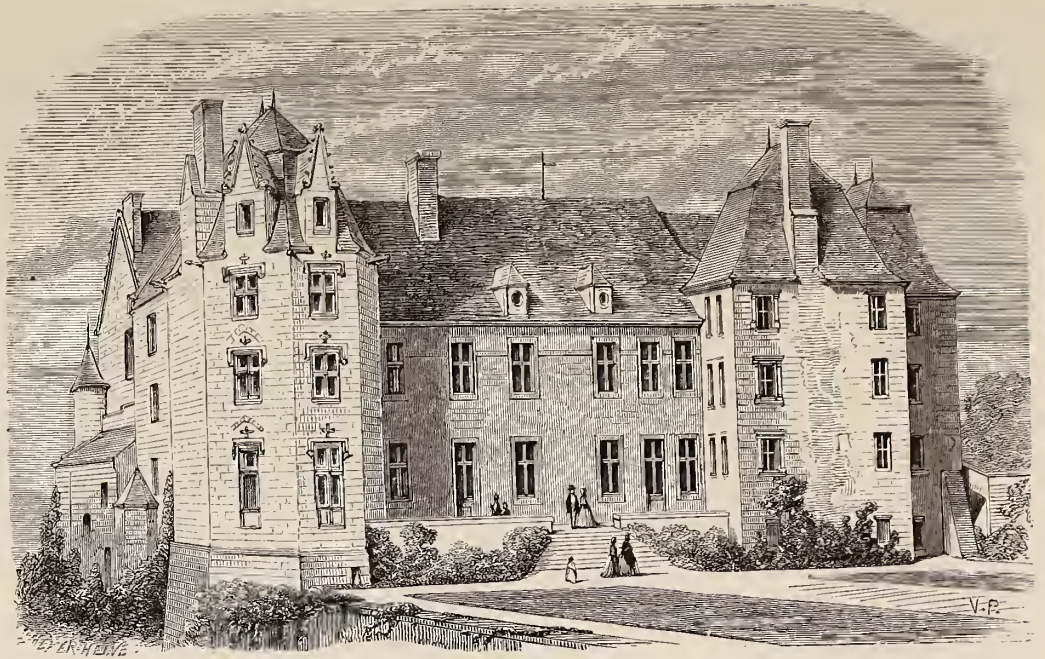

VUE DU CHATEAU DU BURON.

Dessin de Victor Petit, d'après nature.

VII

Vue de Bourbilly

près d'Époisse, dans l'arrondissement de Semur (Côte-d'Or)

Cette vue de l'état actuel a été dessinée par M. Hubert Clerget, d'après une photographie.

VUE DU CHATEAU DE BOURBILLY.

Dessin de Hubert Clerget, d'après une photographie.

VIII et IX

Deux vues du chateau d'Époisse

dans l'arrondissement de Semur (Côte-d'Or)

Ces vues de l'état actuel ont été dessinées par M. Hubert Clerget, d'après des photographies.

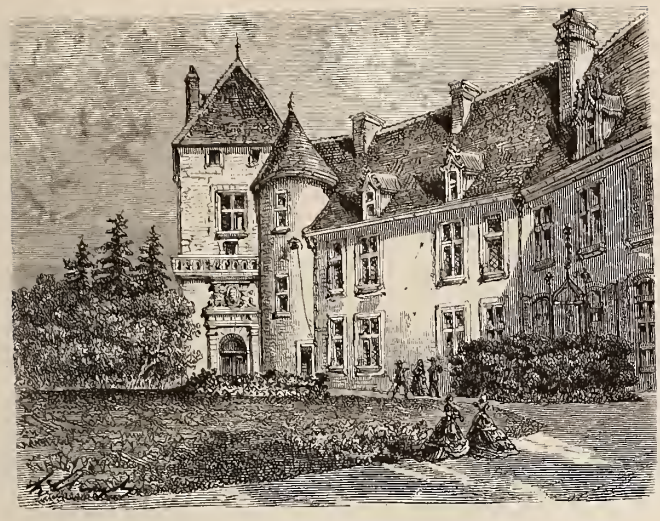

VUE DU CHATEAU D'ÉPOISSES DU COTE DU PARC.

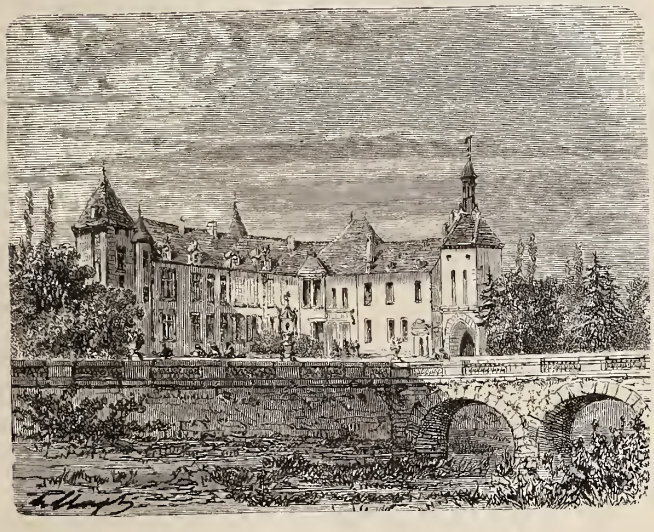

VUE DU CHATEAU DU COTÉ D'ÉPOISSES.

Dessins de Hubert Clerget, d'après une photographie.

PLANCHE D'ARMOIRIES

ARMOIRIES.

Sévigné.

Écartelé de sable et d'argent.

Rabutin.

(Suivant la généalogie manuscrite dressée par le comte de Bussy et conservée à la Bibliothèque de l'Arsenal.)

Cinq points d'or équipollés à quatre de gueules, écartelé d'azur, à la croix dentelée d'or.

Grignan.

D'après la déclaration faite par le comte de Grignan à l'Armorial général, qui est conservée à la Bibliothèque impériale, mais dont on n'a dû garder que la façon d'écarteler les armoiries des alliances, en rétablissant les émaux selon les indications du P. Anselme, de la Chesnaye des Bois, de Pithon-Curt et des armoriaux modernes.)

Écartelé, au 1er quartier, de gueules, au château d'or donjonné de trois tours de même, celle du milieu plus élevée, qui est *Castellane;* au 2d, de gueules, au lion d'argent, la queue nouée et passée en sautoir, au franc-canton d'hermine, qui est *Montfort-Campobasso;* au 3me, de gueules, à la croix alaisée d'or, cantonnée de quatre roses de même; au 4me, contre-écartelé de gueules à la tour donjonnée d'or, et d'or, au lion de gueules et un chef d'azur chargé d'une fleur de lis d'or, qui est *Ornano;* sur le tout, d'or à trois bandes d'azur, qui est *Adhémar*.

Simiane.

D'or, semé de tours et de fleurs de lis d'azur.

MARIE DE RABUTIN CHANTAL, MARQUISE DE SÉVIGNÉ.

GRIGNAN

SIMIANE

Ch. Millon de Montherlant pinxit

Imp Lemercier & Cie Paris

FAC-SIMILE D'AUTOGRAPHES

1° Lettre de Mme de Sévigné à Lenet, signée : *M. de Rabustin Chantal*, imprimée au tome I, p. 367. — L'original est à la Bibliothèque impériale : *Manuscrits de Lenet*, tome XXVII, *fonds français*, n° 6729, f° 6.

2° Lettre de Mme de Sévigné à Gaignières, signée : *La M. de Sévigné*, imprimée au tome VIII, p. 153. — L'original est à la Bibliothèque impériale : *Lettres originales, fonds Gaignières,* n° 493 G, f° 396 *bis*.

3° Lettre, sans signature, de Mme de Sévigné à Mme de Grignan, imprimée, pour la première fois, au tome XI, p. IX. — L'original, qui faisait partie des papiers d'Horace Walpole, appartient à M. Payne de Londres.

Monsieur

vous me permettres de souhaitter la paix
par le bonne avec vostre permission qu'une
heure de conuersation vaut mieux que
cinquante lettres, quand vous seres
icy et que iauray lhonneur de vous
voir ie vous feray demeurer dacort
que la guerre est vne fort sotte chose
ien souhaitte la fin auec passion et
la continuation de vos bonnes graces
dont ie fais vne estime toute extraordin
et suis auec verite

Monsieur

Vostre tres humble et
tres obeissante servante
M de Rabutin Chantal

le 25e mars

a la quelle menmenon. ... ...

Monsieur

Monsieur
Leré Conseiller
destat

mardy

jay esté plusieurs fois
Monsieur devant a lhostel
de guise pour vous faire
tres sinceres Complimens, et
vous dire la douleur que
jay moy mesme de la perte
irreparable que nous avons
faite, mais vous savez Monsieur
Come les portes sont fermees,
jay envoyé un de mes laquais
qui ne trouve personne
chez vous, enfin je suis
reduite a vous dire par ce
billet que persone ne peut
estre plus sensible que moy
a tout ce qui vous touche

la m de Sevigné

pour

Monsieur de gamete

a paris ce Mercredy au soir

le moyen ma bonne de vous faire comprendre ce que jay souffert, et par quelles sortes de paroles vous pourroye representer les douleurs dune telle separation, je ne scay pas moy meme come jay pu la soutenir; vous men avez paru si touchee aussi, que je crains que vous nen ayez este plus mal qua votre ordinaire qui est trop dire, car vous navez pas besoin dunne augmentation, cette inquietude trop bien fondee pour une santé qui mest si chere, avec labcence dune personne come vous, dont tout me va droit au coeur, et dont rien ne mest indiferent, vous pouvez faire comprendre une partie de letat ou je suis, jay donc suivi des yeux cette barque, et je pensois a ce quelle menmenoit, et come elle

sesloignoit, et combien de iours ie
passerons sans revoir cette personne
et toute cette troupe que iayme
et que ihonore, et par elle, et par
raport a vous, enfin toute cette
separation ma esté infiniment sensible
ie ne vous conte point mes larmes, cest
vn effet de mon temperamment, mais
croyes ma bonne quelles viennent dvn
coeur sy parfaitement et sy vniquement
a vous, que par cette raison, il doit
vous estre cher, ie croy quil vous lest
aussy, et cette pensee authorise tous
mes sentimens, apres donc vous
auoir perdue de veue, ie suis demeuree
auec la philosophie de corbinelli, qui
connoist trop le coeur humain, pour
nauoir pas respecté ma douleur,
il la laissé faire, et come vn bon
amy, il na point essayé sottement
de me faire taire, iay esté a la

messe a nostre dame, et puis dans les
hostel dont la veue et les chambres et
le jardin, et tout, est lespine, et vray pauvres
malades, que iay esté voir, mont fait
souffrir certaines sortes de peines, que
vous ignores peut estre parce que vous
estes forte, mais qui sont dures aux
febles come moy, nous avons regardé
vos memoires et lomanie quelques
payemens, nous vous rendrons compte
de tout, je nay point sorty, Mde
Lavardin et Mde de Moussy, ont force
ma porte, iessayeray daller demain
voir Melle de Mery pour aujourdhuy
il ne mestoit pas possible, jay une
envie extreme de savoir de vos
nouvelles, et come vous vous trouves
de la tranquilité et de la longueur
de vostre marche, si vous arives
bien tard, quelles fatigues, quelles
avantures, mais cest a mongobert que

ie demande le detail las a vous
ma bonne ie ne veux point contribuer
a vostre epuisement, ie suis contante
d'une feuille, vous deues auoir par
cette discretion si ie prens sur moy
et supprime vostre santé, i'embrasse
tout ce qui est autour de vous, il
me semble que ie n'ay rien dit a M^r
de grignan, et a leur pere; Mais le moyen, et
n'estoit-ce pas parler que de ne pouuoir
rien dire, en verité! ma bonne ie
ne comprens pas come ie pouray
m'accoustumer a ne vous plus voir;
et a la solitude de cette maison,
ie suis si pleine de vous, que ie
ne puis rien souffrir, ny rien regarder
il faut croire que le temps me
remettra, dans l'estat d'une vie comme
elle m'estoit pas supportable come
elle est. ie vous embrasse ma
bonne auec le mesme cœur et les mesmes
larmes deux matin

le pauure petit et son ame, ~~une cesse~~ de penser a vous
tous,

4° Lettre de Charles de Sévigné à Pontchartrain, imprimée au tome X, p. 79. — L'original est à la Bibliothèque impériale : *Lettres diverses, fonds français*, n° 12765, f° 173.

a Rennes ce 13e avril

J'ay Receu vne seconde Lettre de Mons.r de Caumartin ou il me Parle de La Continuation de vos Bontés, et de La grace que vous me faittes de m'asseurer encor de vostre Protection Pour entrer dans La nouuelle charge de Lieutenant de Roy de cette Prouince, Trônues bon Monseigneur qu'auec toute sorte de Respect Je cesse de parler au Ministre Pour m'addresser a Monsieur de Pontchartrain qui a bien voulu depuis long temps m'honorer de quelque Part dans sa bienueillance, Je meurs dénuie de Rentrer dans Le seruice, La vie Inutile que Je mene en Bretagne m'est deuenue Insupportable, et il faut qu'elle finisse

ou par cet employ ou par vne Retraitte entiere ou Je ne Pense Plus qu'a mon salut, en cet Estat Monseign vous voyes bien que Je fais Les derniers efforts Pour atteindre a La charge qui est a Remplir, et Pour L'obtenir avec tous Les appointements que Le Roy y a attachés, Je ne puis aller qu'a cinquante cinq mille escus c'est tout ce que Je Puis faire dans Le temps Present, permettes moy de vous faire souvenir de quelques details ou vous aves daigné entrer quand Je me suis marié et dont Les papiers ont esté Long temps entre vos mains, La difficulté du temps ou nous sommes me mettroit hors d'estat de soustenir Le titre de Lieutenant de Roy, si Les appointements de sa charge estoient absorbés par L'Interest de L'emprunt qu'il faut faire mes forces ne s'estendent pas Plus Loin, si par vostre Protection Monseigneur Je puis a ce Prix estre agréé du Roy, J'espere que vous seres content de mon Zele et de mon application Pour son service, et si mes concurrens

l'emporteront sur moy, le Reste de ma vie sera employé
a faire loin du monde des voeux tres sinceres et tres
ardents pour votre bonheur et pour votre prosperité
Je suis avec un extreme Respect.

Monseigneur

Votre tres humble
et tres obeissant serviteur
Jelliné

5° Lettre de Mme de Grignan à Pompone, imprimée au tome VI, p. 147. — L'original fait partie de la succession de M. Monmerqué.

ie nay pas dessein Monsieur de
vous faire vn compliment ie ne
sauroit pas tant retardé estant
plus sensible a ce qui vous arrive
que ceux qui le sont pressés, mais
monsieur trouvés bon que ie
vous demande la continuation
de l'honneur de vostre amitié que
vous m'avés iusques a present sy
vtilement accordée sous le nom de
protection, comme il n'estoit pas
necessaire d'avoir vn grand merite
pour obliger vne ame comme la
vostre a faire les graces dont
la fortune vous rendoit dispensateur
et qu'il faut vne egalité de
merite que ie nay pas pour estre
digne du commerce de vostre amitié, ie m'adresse encore
a vostre bonté pour l'obtenir, ie
vous suplie de croire monsieur

par le conducteur dutr bs est icy malade depuis douze
iours dela fievre continue icest ce qui la empeché
de ce donner l'honneur de vous lescrire.

que de tous les biens que i'en ay
receus celuy que ie demande me
paroitt le plus honorable et le plus
precieux, avec les sentimens que
ie me trouve pour vous monsieur
il n'est difficile de vous plaindre;
il me semble que vous auriés beaucoup
perdu si vous aviés cessé d'estre
sur de pomponne quand vous
avés eu d'autres dignités; mais
de quelle perte ne doit on pas estre
consolé quand on est assuré d'estre
toujours l'homme du monde
dont les vertus et le singulier
merite le font le plus aymer
et respecter

la comtesse de grignan

a aix ce 4 decembre

6° Lettre du comte de Grignan à Pompone, imprimée au tome X, p. 424. — L'original fait partie de la succession de M. Monmerqué.

Le 8 novembre a lambesc 1696.

Il me semble, monsieur, que je me trouve dans un heureux engagement, de vous rennouveller, au moins une fois toutes les annees, les assurances du veritable respect que j'ay pour vous mais j'ose dire que vous n'estes pas moins engagé de vostre costé a me conserver vos anciennes bonses, et l'honneur de vos bonnes graces, puis que vous ne pouvés douter du tres vif empressement que i'ay de les meriter, et d'y avoir un peu de part, trouvés donc bon pour vous en faire souvenir, monsieur que ce me serve de l'occasion du courrier, qui va porter au roy, la continuation des marques du zele de nos provenceaux et de leur soumission a ses volontés, et qu'en remplissant le devoir qui m'oblige de vous en faire part, ce vous suplie tres humblement d'honorer nostre provence de vostre protection et de vos bons offices auprés de S.M. rendés moy toujours auprés de vous mesme monsieur, celuy d'estre persuadé de l'attachement respectueux et inviolable avec lequel je seray toute ma vie vostre tres humble et tres obeissant serviteur

Grignan

Mr de pomponne

7° Lettre de Jean-Baptiste de Grignan, archevêque d'Arles, à Pompone, imprimée au tome X, p. 407. — L'original fait partie de la succession de M. Monmerqué.

A Salon le 16me aoust

L'Interest vif et sincere Monsieur que tous
Les Grignans depuis le premier iusqu'au
dernier prennent a tout ce qui vous regarde
vous est trop cognu et depuis trop long tems
pour vous laisser douter de leur ioye du
mariage de Mlle de Lomponne auec Mr Le
marquis de Torsi tous les aggreements que
vous y trouuez Monsieur et par le merite infini
du Gendre que vous acquerez et par le relief
de sa charge et par toutes les marques de
distinction dont il plaist au Roy d'honorer
ce mariage ne vous laissent rien a desirer
pour vostre parfaicte satisfaction ie vous
supplie tres humblement de croire Monsieur
que personne ne scauroit estre plus sensible que
ie le suis et que ie le seray toute ma vie a tous
vos aduantages et que mon coeur fera tousiours
son deuoir et sur la recognoissance que ie vous
dois pour toutes vos bontés et sur les autres
engagements que i'ay de vous honorer infiniment
et d'estre auec un tres respectueux attachement
Monsieur Vostre tres humble et tres obeissant
seruiteur L'arch. d'Arles

8° Lettre de l'abbé de Grignan, qui fut ensuite évêque de Carcassonne, imprimée au tome X, p. 563. — L'original fait partie de la succession de M. Monmerqué.

Monseigneur

[J]e ne scay que depuis tres peu de temps
les bontes que vous aves eu pour moy dans
vostre voyage de rome et les sollicitations
[p]ressantes que vous aves faits plusieurs fois
[a]u pape pour m'obtenir des bulles gratis
[j']ay mesme ignore iusques a cette heure
que la lettre que ie me donnay l'honneur
de escrire sur ce suiet a vostre Eminence luy
[e]ust este rendue. ie pense qu'elle n'a pas asses
[m]auvaise opinion de moy pour croire que
si ieusse este adverti plustost de ces obliga-
[t]ions ieusse este silent a vous donner des
[m]arques de ma respectueuse recognoissance
[c]e n'est pas qu'avec vous monseigneur cet

empressement nest pas vne chose absolument
necessaire vous en aves encore vn plus grand
a oublier les biens que vous faites et a dis-
penser les gens de vous estre oblige, cependant
monseigneur ie vous le suis autant quon le
peut estre et ien ay touts les sentiments
que ie dois avoir et quoique ie me doive
la iustice de croire que madame de
grignan a eu beaucoup de part a ce que
vous aves fait en ma faveur ie ne veux
pourtant pas la charger daucunne recog-
noissance et ie pretens la garder toute entiere
pour moy trop heureux si ie pouvois vous
en donner des marques telles que ie ~~[illegible]~~
souhaiterois. soyes cependant bien persuade
monseigneur quon ne peut estre avec vn
plus profond et plus veritable respect que
ie suis.

monseigneur.

vostre tres humble et
tres obeissant serviteur
Labbe de Grignan

9° Lettre du chevalier de Grignan au cardinal de Retz, imprimée au tome IV, p. 421.— L'original fait partie de la succession de M. Monmerqué.

Monseigneur

Je suis obligé par trop de raisons, a m'interesser
e qui vous arrive, pour n'avoir pas pris
la part que ie devois, a la perte que vous
avés fait de Monsieur vostre frere, les
obligations, que toute la famille vous a
et moy en mon particulier Monseigneur, ne
me permettent pas, d'estre indifferant a
ce qui vous touche, Je n'oubliray iamais
les bontés que vous avés eu pour moy
et la plus grande envie, que j'aurois, seroit
de pouvoir marquer a V. eminence, la

connoissance que j'en ay, et le respect avec
lequel je suis

Monseigneur

De Votre eminence

Le très humble et très
obeissant serviteur
Le Chevalier de Seigneux

Dulamp devant
Lundi le 21 Avril,

A. J. C.

Monseigneur
le Cardinal de
Retz,

10° Lettre de Mme de Simiane à d'Héricourt, imprimée au tome XI, p. 210. — L'original fait partie de la collection de M. Chasles, de l'Institut.

27 mars,

remercie [illegible] bien mon cher monsieur
il n'était pas question de corps,
au moins aux pieds, mais de
quelque chose de plus considérable,
je vous remercie de tout mon
cœur de m'avoir envoyé, le dit
[illegible], et je trouve que vous avez
très bien parlé, d'apprendre son art
je me présenterai, pour la/une
expérience, après laquelle il faudra
peut être me couper les deux jambes
mais c'est une bagatelle,
d'autre comme vous allez vous
goberger à la [illegible], quelle chienne
de vie, n'y oubliez pas tout à fait
la première [illegible] d'ici, embrassez pour

moy le pasture dorues ie vous
en prie, ie vous le rendray, icy
mais peut estre ne seres vous pas
touché de cette restitution, vous
aimeries mieux celle des folicoffres
ie vous la souhaite, monsieur

A Monsieur

Monsieur Dhericourt

Intendant des Galleres

A Marseille

11° — (*a*) Lettre, sans signature, de Bussy Rabutin à Mme de Sévigné, imprimée au tome III, p. 311, d'après le manuscrit de l'Institut, f°s 51 et 52.
(*b*) Fin d'une lettre de Bussy au P. Brotier, du 2 septembre 1676, signée : *Bussy Rabutin.* — L'original est à la bibliothèque impériale : *Correspondance de Bussy, collection du P. Brotier*, n° 16, f° 61.

A Paris ce 13me Dec. 1673.

Vous pouués vous Souuenir mad.e de la conuersation que nous eusmes l'autre Jour. Elle fut presque toute Sur les gens qui pouuoient troubler mon retour, et ie croy que ie pense que nous les ayons tous nommés, Je ne croy pas que nous ayons parlé des voies dont ils se seruent pour me nuire, Cependant i'en ay découuert quelques unes depuis que ie ne vous ay veue, et l'on m'a assuré entr'autres que mad.e Scarron en étoit une. Je ne Say pas croire au point de n'en pas douter un peu, Car bien que ie Sache qu'elle est amie de personnes qui ne m'ayment pas, Je Scay qu'elle est encor plus amie de la raison, et il ne m'en paroist pas a propos cultiver par Complaisance seulement, un homme de qualité qui n'est pas sans mé-

rite accablé de disgraces. Je Scay bien que les gens d'honneur entrent, et doiuent entrer dans les ressentimens de leurs amis, mais quand ces ressentimens sont ou trop aigres, ou poussés trop loin, Il est (ce me semble) de la prudence de ceux qui agissent de sang froid, de moderer la passion de leurs amis, et de leur faire entendre raison. La Politique Conseille ce que ie vous dis Mad^e, et lexpérience apprend a ne pas Croire que les Choses soient touiours en méme état. On l'a veu en moy, Car enfin quand ie sortis de la bastille, ma Liberté surprit tout le monde, Le Roy a Commencé a me faire de petites graces sur mon retour dans un tems ou personne ne les attendoit, et sa bonté et ma patiance me feront tost ou tard receuoir de plus grandes faueurs; Il n'en faut pas douter mad^e, les disgraces ont leurs bornes comme les prosperités. -

Ne trouués vous donc pas qu'il est de la Politique de ne pas outrer les haines, et de ne pas desesperer les gens, mais quand on se flatteroit assés pour croire que le Roy ne se reconcilieroit Jamais pour moy; Ou est l'humanité? ou est le Christianisme? Je connois assés les Courtisans mde pour sauoir que ces Sentimens sont bien foibles en eux, et moy-méme auant mes malheurs Je ne les aurois guéris, mais ie sçay la generosité de mde Scarron, Son honnesteté, et sa vertu, et ie suis persuadé que la Corruption de la Cour ne la gastera Jamais, Si ie ne croyois cecy, Je ne vous le dirois pas, car ie ne suis point flatteur, et memes ie ne vous supplierois pas comme ie fais mde de Luy parler sur ce suiet, C'est l'estime que Jay pour elle qui me fait souhaitter de Luy estre obligé, et croire qu'elle y aura point de repugnance. Si Elle craint

l'amitié des malheureux, Elle ne fera rien pour avoir la mienne, Mais si l'amitié de l'homme du monde le plus reconnoissant, (et a qui il ne manquoit que de la mauvaise fortune pour avoir assés de vertu) luy est considerable, Elle voudra bien me faire plaisir. &.

Croiés bien quón ne peut pas vous aymer plus-
tendrement que ie fais ny estre plus cordialement
a vous que iy suis. Bussy Rabutin.

12° Lettre de l'abbé de Coulanges au procureur Bonnet, imprimée au tome III, p. 410, d'après un fac-simile inséré dans l'édition de 1820 des *Mémoires de Coulanges*. — L'original appartient à M. Hersart du Buron.

De Paris ce 15. Aoust

Nous venons de recevoir la nouvelle d'une blessure fort legere que M.r le marq. a receu à la teste dans ce grand combat que M.r le Prince vient de donner où il y a eu quantité de gens de qualité tuez ou blessez, un marquis s'est signalé par sa valeur entre les plus braves, nous luy avons envoyé un chirurgien, et dittes le a la Tarrye pour luy faire entendre que s'il ne nous assiste d'argent de ce qu'il doit sur son nouveau bail pour le prince c'est perdre a les gens dans cette occasion, on le renonce pour jamais comme un homme sans coeur et affection. J'ay receu un paquet je ne vous point se une presentation que celle que je vous ay envoyée si ce n'est que vous en desiriez une sur le modele que vous nous avez envoyé.

M.r de Mesmes a fait signifier Mad.e la marq. aux req.tes du Palais a Rennes pour resilier son contract faute d'avoir fourny des tiltres suffisans pour ses Justices vous jugez qu'il y a long temps que je vous presse de chercher dans la chamb. des comptes ... longueur a retardé mal a cause cette action qu'il fait, c'est un reproche que nous avons a vous faire, et avez rendus nous incompris en 1.er ordre Je n'ay pas loisir de vous en dire davantage.

l'Abbé de Coulanges

Bretagne A Monsieur

Monsieur Bonnet Procureur
au siege Presidial de Nantes.
A Nantes

13° Lettre d'Emmanuel de Coulanges à Gaignières, imprimée au tome X, p. 539. — L'original fait partie de la succession de M. Monmerqué.

Ce mardy matin

Je vous suis très obligé monsieur de
l'honneur de votre souvenir, c'est une
marque de la continuation de votre
amitié à laquelle je suis très sensible
mais je suis très affligé de l'état où vous
êtes, et je ne manquerai pas lundy
prochain d'en aller moy même prendre
des nouvelles je souhaitte fort que vous
m'en donniez de meilleures, que celles que
vous m'apprenez par votre billet votre
cabinet merite bien l'immortalité, et
pour y parvenir, vous ne pouvez mieux
faire que de le joindre à celuy de la
Marelle, mais je souhaitte fort que sans

que vous viurés elle vous donne largement
des marques bien effectives de la reconnaissance
qu'elle en doit auoir. le present le merite
bien, ie vous remercie par auance
monsieur, de la grace que vous me
voulés bien faire de me dire comme
tout cela s'est passé; vous ne pouués en
faire confidence a personne qui preme
plus d'interest que ie le fais en tout ce qui
vous regarde, qui vous honnore et vous
estime plus que ie le fais, aussy ny qui soit
plus sincerement et plus tendrement que
ie le suis vostre tres humble et tres obeissant
seruiteur. Coulanges

ie croy que vous scaués bien que nous
auons perdu dimanche dernier mons^r
le mareschal de choiseul; comme il n'auoit
que huit mois plus que moy, cest vne
pierre dans mon iardin. nous en
sommes tres affligés made de coulanges
et moy, cestoit vn amy de plus de cinquante
ans auec qui nous auons toujours eu
vne liaison tres particuliere dont on ne
pouuoit asses admirer la valeur, et le
desinteressement, par n'auoir rien qui
ne fust au seruice de ses amys. cest vne
grande perte pour tous les choiseuls qui
sont sur la terre quil secouroit dans tous
leurs besoins

A Monsieur

Monsieur de gajgnieres

14° — (*a*) Lettre, sans signature, de Mme de Coulanges à Lamoignon, imprimée au tome X, p. 564. — L'original fait partie de la succession de M. Monmerqué.

(*b*) Fin d'une lettre de Mme de Coulanges à Gaignières, datée de Lyon le 29 août. — L'original est à la Bibliothèque impériale : *Lettres originales*, *fonds Gaignières*, n° 493 B, f° 415.

a Fremanie vendeređy au soir

quel endroit du monde habitey
vous monsieur moy qui suis matemode
lys bien dignaver tout ce qui
propos ly salle. ie sai bien quil
faut que ie soys instruite sur
ce qui vous regarde apres dune
la bonte de me faire savoir
ly vous este de retorer de tous
vos grandes voiages ly vous
vous portes bien de vos eaiex
vous me parles dune

ONGLET à conserver pour la Reliure

maniere luy v ine per ladailleur
que vous aves öi de quelque
monseiur de votre frere que
ien ay este atendrie bien des
gents diront quil aiment bien
mais cela neat que trop vray
on vous {et} vous laues bien
et promet auance que voila le
besoin que vous aues des
caresses mais les euenements
et ~~[illegible]~~ font bien,
tout {aues} cette reflexion il faut
dans la solitude on i est
souvent bien ennuie

davoir lhoneur de vous voir
mais vous avés trop daffaires
pour que ie puisse esperer
une de vos visittes ainsy monsieur
iiray exprés uniquement pour
vous et me tienderay tres
bien recompensé de mon
voiage si vous me donés
quelques momens,

Monsieur
Monsieur de
la maison

croyés s'il vous plait monsieur que
iay la derniere reconoissance de toutes vos
bontes a mon esgard, et que je suis
tres sincerement vostre tres humble servante
Angelique Auguié de Coulanges

15° Lettre de Mme de la Fayette à Mlle de Scudéry, d'après un fac-simile inséré dans l'édition de 1818 des *Lettres de Mme de Sévigné*.

ce mercredy

Je ne vous puis dire Mademoiselle
quelle est ma joye quand vous
me faittes l'honneur de vous
souuenir de moy et quand
je recoy des marques de ce
souuenir par des choses qui
me donnent par elles mesme
un si veritable plaisir vous
estes toujours admirable et
inimitable il ne se peut
rien de plus divertissant
et de plus vtile que ce
que vous m'avez fait

l'honneur de m'envoyer vous
seule pouvez joindre ces deux
choses a vous supplie de
croire que si ma santé
me le permettoit j'aurois
souvent l'honneur de vous
rendre mes devoirs

La C. de la Forgette

16° Lettre de Corbinelli à Mlle de Scudéry, d'après un fac-simile inséré dans l'édition de 1818 des *Lettres de Mme de Sévigné*.

moi qui ne lis non plus de
gazettes que lalcoran, Ie ne pouuois
pas deuiner mademoiselle que
vous eussiés remporté le prix de
leloquence, et en mille ans ne
me seroys pas aduisé de vous en faire
un compliment parceque Ie neusse
Iamais pu croire que nostre siecle
sauisast demestre un pris p.r cela,
Ie scauois seullement en gros et
en destail que vous en meritiés un
sur tous les eloquens du monde
et que quand la fortune ne seroit
plus trouillée auec le merche vous
remporteriés les pris de toutes les
belles qualités de lesprit, et du cœur —
Ie ne scauois que cela et ne deuinois
rien, cest de la que procede mon
silence sur vostre victoire, mais
cest une belle victoire que celle la
aupris destre ladmiration de toutes
les nations qui scauent nostre langue

sur quoy, elle ne vous ont rien
donné; oh siecle oh meurs
oh honte de tout ce qu'il y a dames
sensibles; ma cousine me vient
de faire un compliment sur
vostre pria et me chante pouille
de ne l'avoir pas deviné; elle
vous aime trop Tensus Talous

Corbinelli

A Mademoiselle

Mademoiselle de Scuderi

mh. 111 rd 8 febr. 09

41947
LF
S51lk.3
Sévigné, Marie de Rabutin-Chantal, Marquise de
Lettres de Mme de Sévigné, de sa famille
et de ses amis

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU